



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA Communauté de Communes de Racan

Jeudi 13 septembre le Conseil Communautaire de Racan s'est réuni à Chemillé sur Dême à 20h30.

Culture : La Communauté de Communes a donné son accord pour porter le Projet Artistique et Culturel de Territoire.

Tourisme : un diagnostic touristique du territoire de Racan sera réalisé dans le cadre des actions engagées avec l'Agence de Développement du Val de Loire

Habitat : le conseil communautaire a missionné le PACT, premier réseau associatif pour l'amélioration de l'habitat, pour les missions de suivi et d'animations de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

Complexe Sportif : l'entreprise Créavert a été choisie pour les aménagements paysagers du complexe sportif.

Economie : le conseil communautaire a décidé de demander une subvention dans le cadre du contrat avec le Pays Loire Nature sur la construction de l'atelier relais n°4 sur la Zone d'Activités du Vigneau.

Ludobus : la convention entre le ludobus et le PEP 37 est reconduite pour les 6 prochains mois.

Rivières : les actions à réaliser et les coûts concernant l'aménagement des rivières du Long et de la Dême ont été présentées.

Voirie : une présentation des entretiens de voirie dans le cadre du groupement de commande a été réalisée.

Signalétique : le conseil communautaire a décidé d'acheter des panneaux de signalétique en accord avec l'ADVL pour indiquer le point information de l'espace tourisme de Racan.

Dispositif Jeunesse : la commune de Chemillé sur Dême fait don d'un camion pour le transport de matériel du dispositif jeunesse. De même le Point Information Jeunesse s'appellera dorénavant Point Information Jeunesse de Racan. Enfin la convention avec le collège a été renouvelée afin d'organiser des actions avec le dispositif jeunesse.

Site Internet : la proposition de la société Tribu and Co, de Tours concernant l'hébergement du site internet de la Communauté de Communes a été accepté.

Questions diverses :

Une information est apportée sur le dossier du projet éolien : un recours a été engagé par des associations opposantes au projet.

Enfin un échange a eu lieu sur la problématique des ordures ménagères.